



Madame Aurélie DEBAUGE
Directrice des Ressources Humaines du Groupe Sanef
Le 21 juin 2022,

Objet : Demande des Organisations Syndicales des entreprises du Groupe Sanef

Madame la Directrice des Ressources Humaines,

A la suite de la concertation qui a eu lieu entre la Direction et les Organisations Syndicales des entreprises du Groupe Sanef le 13 avril 2022, vous vous étiez engagée à étudier une réévaluation de l'indemnité d'éloignement (revalorisation et création d'une tranche) avec les organisations syndicales. Nous souhaitons donc connaître la date de cette réunion.

De plus, les incertitudes sur l'évolution du contexte économique d'il y a quelques semaines, se dissipent : depuis le début de l'année, l'évidence d'une inflation forte et durable s'impose.

Les salariés du Groupe Sanef font face à des difficultés, la hausse des prix est générale et grève fortement le pouvoir d'achat des salariés.

Ainsi, les Organisations Syndicales des entreprises du Groupe Sanef vous sollicitent de nouveau pour une concertation afin d'échanger et de trouver des mesures collectives pour faire face à cette situation qui devient difficilement tenable pour les salariés.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Madame la Directrice des Ressources Humaines, l'expression de nos sincères salutations.

Audrey BOUVIER
Déléguée Syndicale CFDT

Bertrand LETENDARD
Délégué Syndical CFE-CGC

Frédéric LEROUX
Délégué Syndical FO

Yannick MONE
Délégué Syndical UNSA Autoroutes

Mickaël TRONET
Délégué Syndical SUD

Gilbert DEFRANCE
Délégué Syndical CGT